

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2026

---

VISANT À FACILITER LA CRÉATION ET LE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES  
NOUVELLES - (N° 2454)

N° CL64

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Duplessy et M. Iordanoff

à l'amendement n° CL51 de M. Raux

-----

### APRÈS L'ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.